

# Organisateur de concertation multidisciplinaire



## La concertation multidisciplinaire, c'est quoi ?



Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement qui permet la rencontre entre la personne accompagnée, ses proches et son réseau de soutien. Son but est d'offrir un espace de concertation autour d'un plan de soutien individualisé, en cohérence avec les objectifs de la personne.

## L'ORGANISATEUR DE CONCERTATION, C'EST QUI ?

Un professionnel social-santé qui se met au service de la personne accompagnée en organisant des concertations multidisciplinaires.

Il ne fait pas partie du réseau déjà en place autour de la personne.

## QUEL EST SON RÔLE ?

L'organisateur de concertation

- › **entre en relation** avec la personne concernée pour cerner ses objectifs, identifier son réseau ainsi que le référent du plan d'accompagnement
- › **contacte** tous les acteurs à impliquer lors de la concertation pour expliquer le dispositif
- › **organise** la concertation
- › **assure le suivi**, en collaboration étroite avec un référent du plan d'accompagnement identifié au préalable, afin de détecter la nécessité d'organiser une nouvelle concertation.

## QUAND FAIRE APPEL À UN ORGANISATEUR DE CONCERTATION ?

Son intervention s'avère nécessaire pour des situations complexes où seul le rassemblement des acteurs (en ce compris la personne accompagnée) par un tiers semble pouvoir débloquer la situation.

## POUR QUI ET SELON QUELLES CONDITIONS ?

Pour bénéficier de l'intervention gratuite d'un organisateur de concertation, la personne accompagnée :

- › vit en **région bruxelloise**
- › est **majeure**
- › a un **réseau de soutien existant**, en ce compris de professionnels
- › n'est pas nécessairement **en ordre d'assurabilité**
- › n'est **pas inclus dans un dispositif de concertation** spécifique déjà existant à Bruxelles

La demande peut être faite par la personne elle-même, un aidant, un professionnel social-santé.

## RÔLE DE BRUSANO

Brusano soutient la mise en place de la fonction d'organisateur de concertation sur le territoire bruxellois.

Brusano :

- › **identifie** les organisateurs de concertation
- › **organise** leur formation ainsi que des supervisions pour les soutenir dans leur pratique
- › **assure le suivi** des accompagnements en cours